

# Bachelier en Relations publiques

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP307 Management 3			
Code	ECRP3B07RP307	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Yvan SCOYS</b> ( <a href="mailto:yvan.scoys@helha.be">yvan.scoys@helha.be</a> ) Laurence BROOTCORNE ( <a href="mailto:laurence.brootcorne@helha.be">laurence.brootcorne@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

Ses deux AA font partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, elles traversent de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

#### Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- 2.6 Développer une attitude assertive et positive

#### Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

#### Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de réussir ses activités professionnelles et d'agir efficacement dans la société d'aujourd'hui, de façon à s'épanouir dans la profession de relations publiques.

L'étudiant sera aussi capable d'utiliser les outils de développement personnel et de psychologie d'entreprise.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B07RP307A Management personnel 12 h / 1 C

ECRP3B07RP307B Psychologie 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B07RP307A Management personnel

10

ECRP3B07RP307B Psychologie

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier en Relations publiques

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [eco.montignies@helha.be](mailto:eco.montignies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management personnel			
Code	20_ECRP3B07RP307A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Laurence BROOTCORNE</b> ( <a href="mailto:laurence.brootcorne@helha.be">laurence.brootcorne@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de réussir ses activités professionnelles et d'agir efficacement dans la société d'aujourd'hui, de façon à s'épanouir dans la profession de relations publiques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Rédiger un CV en ligne et une lettre de motivation attrayante

Gérer son image sur le net

Comment réussir les tests d'embauche?

Comment se présenter à un entretien d'embauche et susciter l'intérêt chez l'employeur?

Appréhender son profil personnel et professionnel

### Démarches d'apprentissage

Approche interactive

Travail en autonomie

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent demander de l'aide aux personnes ressources et au professeur à tout moment de l'apprentissage.

### Ouvrages de référence

Variés selon les séminaires et les thématiques proposées

### Supports

Notes de l'étudiant

Supports de l'enseignant seront postés sur connectED au regard de cette UE.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les étudiants produiront un rapport reprenant un contenu objectif et un contenu interprété selon son expérience acquise lors de la formation. Il sera aussi demandé à l'étudiant de créer son Probook numérique et de le compléter par des textes, des images et des vidéos liés à ses apprentissages académiques. L'évaluation tiendra compte de la présence active de l'étudiant.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de cette UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30				
Période d'évaluation	Tvs	70			Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier en Relations publiques

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [eco.montignies@helha.be](mailto:eco.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Code	20_ECRP3B07RP307B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS ( <a href="mailto:yvan.scoys@helha.be">yvan.scoys@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

La psychologie fait partie intégrante de nos vies. La psychologie fait partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, la psychologie traverse de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Faire découvrir aux étudiants les processus mentaux conscients et inconscients par l'analyse de diverses réalités comme les émotions, la personnalité.

Pouvoir utiliser des concepts théoriques lors d'entretiens d'embauche et de négociations.

L'étudiant sera capable d'utiliser les outils de développement personnel et de psychologie d'entreprise. Il sera capable

d'appliquer les théories apprises dans le cadre des ressources humaines. Il pourra prendre compte de l'importance du

langage dans la psychologie de groupe et l'utiliser à des fins de communication.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

MBTI

Approfondissement et approche pratique du Behaviorisme

Découverte, description et utilisation de la Programmation Neuro-Linguistique (PNL)

La psychologie et les Ressources Humaines

Approche sémantique et sémiologique de la psychologie et son utilité pour un RP.

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support pédagogiques: Transparents, Supports audiovisuels, Ouvrages de références et articles de presse)

Exposés en classe  
Mise en situation (simulation)  
Travaux à domicile  
Recherches personnelles ou par groupe

### Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe et à la demande

### Ouvrages de référence

Bibliographie succincte: E. Grebot, M. Dovero, « Enseigner, former, conseiller avec le PNL », coll. Formation permanente en sciences humaines, édition ESF, Paris, 1995. J. Ambrosi, « La Gestalt Thérapie, édition Privat, Toulouse, 1984. G. Bateson, « La Nature et la pensée », édition du Seuil, Paris, 1984. J.-L. Bernaud, « Les méthodes d'évaluation de la personnalité, coll. Topos, édition Dunod, Paris, 1998; C. Tavaris, C. Wade, "Introduction à la psychologie - les grandes perspectives", éd. ERPI, 2007  
R. Gerrig, P. Zimbardo, "Psychologie", 18e édition, éd. Pearson Education France, 2008)  
Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants

### Supports

Syllabus  
Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants  
Moyens audiovisuels  
Invités extérieurs (sous réserves des disponibilités)  
Tests psychotechniques

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q1 - évaluation continue et examen oral  
Q3 - examen oral

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de l'UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	40				
Période d'évaluation	Exo	60			Exo	100

Évc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes

obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).